



Accompagnement
individuel

24 h



BILAN DE COMPETENCES

ELIGIBLE
CPF

OBJECTIFS

> QU'EST CE QUE C'EST ?

- Etre accompagné dans une démarche de réflexion sur son devenir professionnel
- Construire un projet professionnel cohérent, adapté et finalisé à partir de ses compétences, ses capacités, ses aptitudes et ses motivations
- Élaborer un plan d'actions pour atteindre son ou ses objectifs professionnels

> POURQUOI FAIRE UN BILAN ?

- Faire le point sur son parcours professionnel
- Se perfectionner
- Définir un nouveau projet professionnel
- Changer de métier et/ou d'entreprise
- Evoluer professionnellement
- Confirmer un projet de formation

> ORGANISATION

- Jusqu'à 24 heures (conformément à l'article R.931-33 du code du travail) sur 3 à 4 mois
- Entretiens individuels de 2 à 3 heures
- Un seul et même conseiller tout au long du bilan
- Suivi à 6 mois

> METHODES ET TECHNIQUES MISES EN OEUVRE

- Parcours adapté aux besoins
- Tests et questionnaires : les différents outils utilisés sont validés scientifiquement et nous disposons des agréments formation permettant de les utiliser
- Portefeuilles de compétences, enquêtes terrain,...

MODALITES

> PUBLIC

Ce bilan, inscrit dans le code du travail, est un droit pour tous les salariés

Il peut s'effectuer hors temps de travail ou sur le temps de travail avec autorisation d'absence

> PRE-REQUIS

Aucun

NOTRE DEONTOLOGIE

Une équipe d'accompagnateurs de bilan de compétences expérimentés et une démarche centrée sur la personne :

- + Neutralité
- + Transparence sur les objectifs, les moyens et les résultats attendus
- + Confidentialité des informations recueillies
- + Respect de l'anonymat
- + Intérêt du bénéficiaire placé au coeur de nos préoccupations

CONTENU

> TROIS PHASES:

Une phase préliminaire dont l'objet est de :

- Confirmer l'engagement du demandeur dans sa démarche
- Définir et analyser la nature de ses besoins
- Informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en oeuvre

Une phase d'investigation qui permet au demandeur de :

- Analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels
- Identifier ses compétences, aptitudes professionnelles et personnelles, et le cas échéant, évaluer ses connaissances générales
- Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelles

Une phase de conclusion qui permet au demandeur lors d'entretiens personnalisés de :

- Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Dénombrer les facteurs susceptibles de contribuer ou non à la réalisation du projet professionnel annoncé et/ou d'un projet de formation
- Planifier les principales étapes de la mise en oeuvre de ce projet

>Elaboration et remise d'un document de synthèse confidentiel validé par le bénéficiaire en conformité avec le texte de loi



COÛT DE FORMATION

> Tarif Horaire - Prise en charge

- > Tarif horaire de 75€, il peut être financé :
 - Par l'entreprise (dans le cadre du plan de formation)
 - Par un OPCA (Opérateur de Compétences) dans le cadre de votre CPF
- > Nous contacter pour un devis personnalisé

INFO

> INSCRIPTION

- Entretien préalable (gratuit et sans engagement) permettant une explicitation du bilan, de son déroulement et l'élaboration du planning
- > Nous analysons ensemble votre situation et vous proposons un **parcours de bilan adapté à vos besoins spécifiques**
 - > Contactez-nous pour une prise de rendez-vous

> LIEUX D'INTERVENTION

YSSINGEAUX / CHADRAC / MONISTROL SUR LOIRE

NOS INDICATEURS

4 bilans de compétences réalisés en 2024

👍 Satisfaction: 100 %

CONTACT

- > Anne ALIBERT
- > anne.alibert@educagri.fr 04.71.65.70.69



L'organisme de formation s'engage pour accueillir les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail.